

Pourquoi le musulman ne mange-t-il pas de porc ?

Par miséricorde et bienveillance, Allah a permis de consommer ce qui est pur et a interdit ce qui est impur.

{Ceux qui suivent le Messenger, le Prophète illettré qu'ils trouvent écrit (mentionné) chez eux dans la Thora et l'Évangile. Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises, et leur ôte le fardeau et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui ; ceux-là seront les gagnants.} [277] Sourate al-A'rāf : 157.

Certains convertis à l'islam ont mentionné que le porc était la raison de leur conversion.

Sachant que cet animal est extrêmement impur et cause de nombreuses maladies, ils ont détesté consommer sa chair. Au début, ils pensaient que les musulmans ne mangeaient pas de porc uniquement parce que c'était interdit dans leur Livre sacré. Mais lorsqu'ils ont réalisé que cette interdiction était basée sur la nature impure et nuisible de l'animal, ils ont compris la grandeur de cette religion.

Allah Tout-Puissant a dit :

{Certes, Il vous interdit la chair d'une bête morte, le sang, la viande de porc et ce sur quoi on a invoqué un autre qu'Allah. Il n'y a pas de péché sur celui qui est contraint sans toutefois abuser ni transgresser, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.} [278] Sourate al-Baqarah : 173.

La consommation de porc était également interdite dans l'Ancien Testament :

"Quant au porc, bien qu'il ait un sabot fendu, il ne rumine pas ; il est impur pour vous. Vous ne mangerez pas de leur chair et vous ne toucherez pas leur cadavre ; ils sont impurs pour vous." [279] Livre du Lévitique 11 : 7-8.

"Et le porc, bien qu'il ait un sabot fendu, ne rumine pas ; il est impur pour vous. Vous ne mangerez pas de leur chair et vous ne toucherez pas leur carcasse."

[280] Livre du Deutéronome 14 : 8.

Il est bien connu que la législation de Moïse est la même que celle de Jésus, comme mentionné dans le Nouveau Testament en citant Jésus :

"Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la Loi ou les Prophètes ; je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir. Car en vérité, je vous le dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre disparaissent, pas une seule lettre, pas un seul trait de plume ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout soit accompli. Quiconque donc relâchera un seul de ces plus petits commandements et enseignera aux hommes à faire de même sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; mais celui qui les observera et les enseignera sera appelé grand dans le royaume des cieux." [281] Évangile de Matthieu 5 : 17-19.

Ainsi, la consommation de porc est interdite dans le christianisme tout comme elle l'était dans le judaïsme.

سؤال وجواب حول الإسلام

Source: <https://com2030.com/qa/fr/show/103/>

Arabic Source: <https://com2030.com/qa/ar/show/103/>

Thursday 3rd of September 2026 09:37:19 PM